

## DÉBAT

L'accommodement raisonnable; un acquis important d'intégration.

*C'est du moins le point de vu du Forum musulman canadien; un organisme communautaire de relations publiques qui prône la participation civique des citoyens et des québécois de foi musulmane dans la société canadienne et québécoise*

**A**u Québec comme au Canada, la charte, les lois et les règlements interpellent les citoyens (es) à dépasser la citoyenneté vers le 'civisme' afin de tisser des liens forts et durables entre toutes les composantes de la société civile dans le respect de la diversité et la différence, ainsi que dans le respect de la paix et de la solidarité sociale.

La société québécoise est dotée d'une culture d'accueil qui valorise l'ouverture, l'acceptation et l'intégration des communautés culturelles.

Dorénavant, et au-delà de l'accommodement raisonnable, l'esprit d'accueil, humaniste et progressiste, prime dans les rapports intercommunautaires, entre citoyens (es), et entre Québécois (es).

Le Québec contemporain constitue une société civile qui évolue grâce à sa richesse et son dynamisme culturel qui, entre autres, incarne les valeurs de paix, de justice, d'égalité et de respect de la diversité. Les Québécois (es), toutes origines confondues, tien-

ent à cœur la culture Québécoise, à préserver sa tradition, et à respecter ses valeurs. Ces valeurs et cette tradition se maintiennent voire s'épanouissent dans la mesure où tous les Québécois (es) trouvent leur place dans une société qui serait en mesure d'offrir un climat de respect de la dignité et des différences sociétales.

**RESPECT ET TOLÉRANCE**

Le nouveau débat public sur la place des pratiques et des symboles religieux dans l'espace public et le rôle régulateur de la société s'y rapportant n'aura pour effet que promouvoir l'exclusion sociale, et alimenter les préjugés et la xénophobie.

Le temps est révolu pour un débat sur la place de la religion dans une société laïque et multiculturelle. Les injonctions de la loi canadienne et les clauses de la Charte des droits et libertés sont claires et transparentes. Quant à l'accommodement raisonnable, ce n'est qu'un outil qui permet aux groupes communautaires de se prévaloir de leurs droits et libertés dans le respect des normes et des valeurs de la

société d'accueil.

Or, si le débat sur la question de l'étendue de la liberté d'expression religieuse dans l'espace public porte exclusivement sur les pratiques et les symboles religieux des Catholiques, des Musulmans, des Juifs, des Sikhs et autres, il sera bienvenu et même souhaitable dans une perspective constructive, inclusive et tolérante et non préjudiciable ou discriminatoire.

Dans le cas de la communauté musulmane, comme dans toute autre communauté à caractère religieux, il est important de souligner le fait que la question des pratiques religieuses en est une de choix libre.

**DISCRIMINATION SOCIALE**

Vu sous un angle politisé, les visées et les sentiments antagonistes anti-musulmans eu égard de certaines pratiques religieuses, qualifiées parfois d'intégriste ou d'extrémiste, incitent à la généralisation et en conséquence à la discrimination sociale contre tous les Québécois (es) de foi Musulmane, ainsi qu'à l'exacerbation

des tensions intracommunautaires entre les adhérents à la foi musulmane.

Cependant, promouvoir et entretenir un climat social chargé de préjugés, de perceptions déformées et de gestes déplacés contre la communauté musulmane ne peut que rallumer le racisme envers tous les groupes communautaires d'origine ethnique et ou religieuse différente.

**L' intégration est un processus civique et une politique sociale qui relève des valeurs de la société et de ses institutions publiques.**

Elle est réalisable dans la mesure où les intervenants politiques et les médias rejoignent le geste à la parole ; quand ils décident de rapprocher les canadiens (es) et les québécois (es), toutes origines ethniques et religieuses confondues, avec un esprit civique, inclusif, d'ouverture, de compréhension et de tolérance.

*Dr. Bachar Elsolh*

## TRIBUNE LIBRE

## À qui profite le crime?

**L**e journaliste Guy Gendron de Radio Canada est l'auteur d'un grand document diffusé à Zone libre, sur les dangers d'une surexploitation des sables bitumineux au Canada au profit des États-unis.

Je n'aime pas Zone libre. Mais j'ai trouvé ce document très bien fait. Un excellent travail. À son passage à l'émission Tout le monde en parle, Guy Gendron s'est montré particulièrement avertissant contre les dangers d'une telle entreprise. On pouvait croire, par moment, un militant environnementaliste parler. Journaliste engagé..! À Zone libre..! Presque..! Sincèrement Bravo.

À la même émission, Tout le monde en parle, et en réaction à l'indignation de Stéphane Gendron sur les crimes d'Israël le valeureux et non moins professionnel Guy Gendron s'est montré particulièrement sévère contre les propos de Stéphane Gendron. Ce dernier a qualifié de nazi la

politique du Gouvernement israélien contre les palestiniens de Gaza.

Selon Gendron Guy, Gendron Stéphane aurait trop exagéré.

Vraiment..? Ce que le montage final de cette émission nous a réservé, des propos de Gendron Stéphane sur l'État d'Israël, c'est une indignation d'un citoyen québécois. Aussi coloré soit-il, le maire de Huntington, a simplement dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas.

Je ne partage pas toujours les méthodes sensationnalistes de certains commentateurs mais sur les crimes de l'État d'Israël, on ne rit plus. On s'indigne.

Le plus grand crime de l'État d'Israël est d'avoir rendu fou des hommes et des femmes palestiniens. Beaucoup de libanais et mêmes des israéliens n'ont pas échappé au conséquence d'un tel crime. Mais à qui profite t-il, ce crime ? Jamais je n'ai entendu

dans un reportage télé un journaliste d'un grand médias répondre à cette question.

**Pourquoi la rigueur et le souci de vérité de certains journalistes disparaît soudainement dès qu'il s'agit de souligner les crimes de l'État d'Israël ?**

De quoi devons-nous accuser les journalistes qui choisissent le *barratinage* ou la langue de bois, pour effacer les traces de certains crimes dont ils sont eux-mêmes témoins..? Les plus critiques de la politique d'Israël sont des israéliens et de plus en plus de juifs de partout, même à Montréal. Depuis le début de l'Intifada de 1988, ce sont eux qui m'informent sur la situation du conflit israélo-palestinien.

Depuis longtemps, j'ai cessé de séparer les victimes de ce conflit en palestiniens et israéliens.

Pour moi, il y'a des criminels de guerre et leurs victimes. À qui profite la guerre ? À qui profite le crime ?

À qui profite le diviser pour régner ? Pourquoi faisons-nous semblant de ne pas le savoir ? Quand la vérité est flagrante, on le dit ou on ferme sa yeule. Je bois un verre d'eau à la mémoire des victimes..! Cliquez et écoutez, deux reportages : "Pas en mon nom"

<http://www.souverains.qc.ca/pas.html>

"La Pierre"

<http://www.souverains.qc.ca/lapierre.html>

<http://www.ism-france.org/news/article.php?id=5713&type=communiqu&lesujet=Actions>

[http://www.aloufok.net/article.php3?id\\_article=3244](http://www.aloufok.net/article.php3?id_article=3244)



Par Mohamed Lotfi